

**Guide pour  
les facilitateurs de  
l'atelier de sensibilisation  
à la situation des  
personnes handicapées**

## Contenu

<b>Le rôle des facilitateurs</b> .....	3
<b>Introduction générale à l'atelier</b> .....	3
<b>Première partie : ce que signifie être une personne handicapée au Sénégal</b> .....	4
Approches du handicap .....	4
Visibilité des personnes handicapées dans les médias .....	8
La Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) .....	8
L'évolution du handicap dans le monde et au Sénégal .....	9
Les obstacles à l'inclusion des personnes handicapées .....	10
<b>Deuxième partie : communiquer sur la façon d'améliorer les comportements et de mieux inclure les personnes handicapées</b> .....	13
Le pouvoir négatif ou positif du langage et de la communication.....	13
Activité : Le jeu de la vie.....	15
<b>Réflexions finales</b> .....	23
<b>Conclusion générale</b> .....	24

# Le rôle des facilitateurs

---

Concernant leur rôle, ils doivent préciser qu'ils sont là pour :

- Sensibiliser les participants aux difficultés sociales et familiales des personnes handicapées
- Les convaincre de mieux inclure ces personnes handicapées
- Expliquer que ces personnes handicapées peuvent apporter beaucoup au Sénégal et travailler comme les autres à son développement
- Démultiplier les informations à partager

Pour parvenir à cette inclusion, les facilitateurs accompagnent les participants dans leur découverte des handicaps et des personnes qui sont victimes de discrimination et stigmatisation. Durant cet atelier, le travail consiste aussi à casser un certain nombre d'idées reçues et de croyances fausses afin de changer les mentalités et les comportements de la communauté globale du Sénégal.

## Introduction générale à l'atelier

---

Dès l'arrivée des participants, les facilitateurs doivent se présenter et expliquer leurs rôles d'encadreurs de l'atelier ou d'experts en matière de handicap – FSAPH (Fédération sénégalaise des Associations de personnes handicapées).

Les facilitateurs doivent aussi aborder les objectifs visés par cet atelier : la sensibilisation à la situation sociale et citoyenne fragile des handicapés en expliquant les raisons, la nécessité de mettre en place une lexicologie adéquate, de faire respecter tous les droits de ces personnes. et encourager les personnes handicapées à exprimer leurs points de vue.

Les facilitateurs doivent aussi demander aux participants de se présenter, les encourager à poser des questions et exprimer leurs attentes.

Demander d'abord aux participants :

- En quoi consistent leurs responsabilités
- De définir le handicap
- Comment ils comptent améliorer la situation actuelle au Sénégal à ce sujet

Finir cette introduction en insistant sur le rôle primordial que vont avoir à jouer les participants présents à cet atelier en tant que leaders religieux ou que chefs communautaires pour mener à bien cette mission.

# Première partie: ce que signifie être une personne handicapée au Sénégal

## Approches du handicap<sup>1</sup>

Demander aux participants de définir le handicap et de décrire la situation actuelle des personnes handicapées au Sénégal. Suite à leurs réponses, revenir sur la perception des personnes handicapées dans le monde et au Sénégal, en se référant les différents modèles de handicap. Il s'agit notamment de voir comment elles sont perçues et leurs conditions de vie à l'échelle du monde d'un point de vue caritatif, médical, social et axé sur les droits humains.

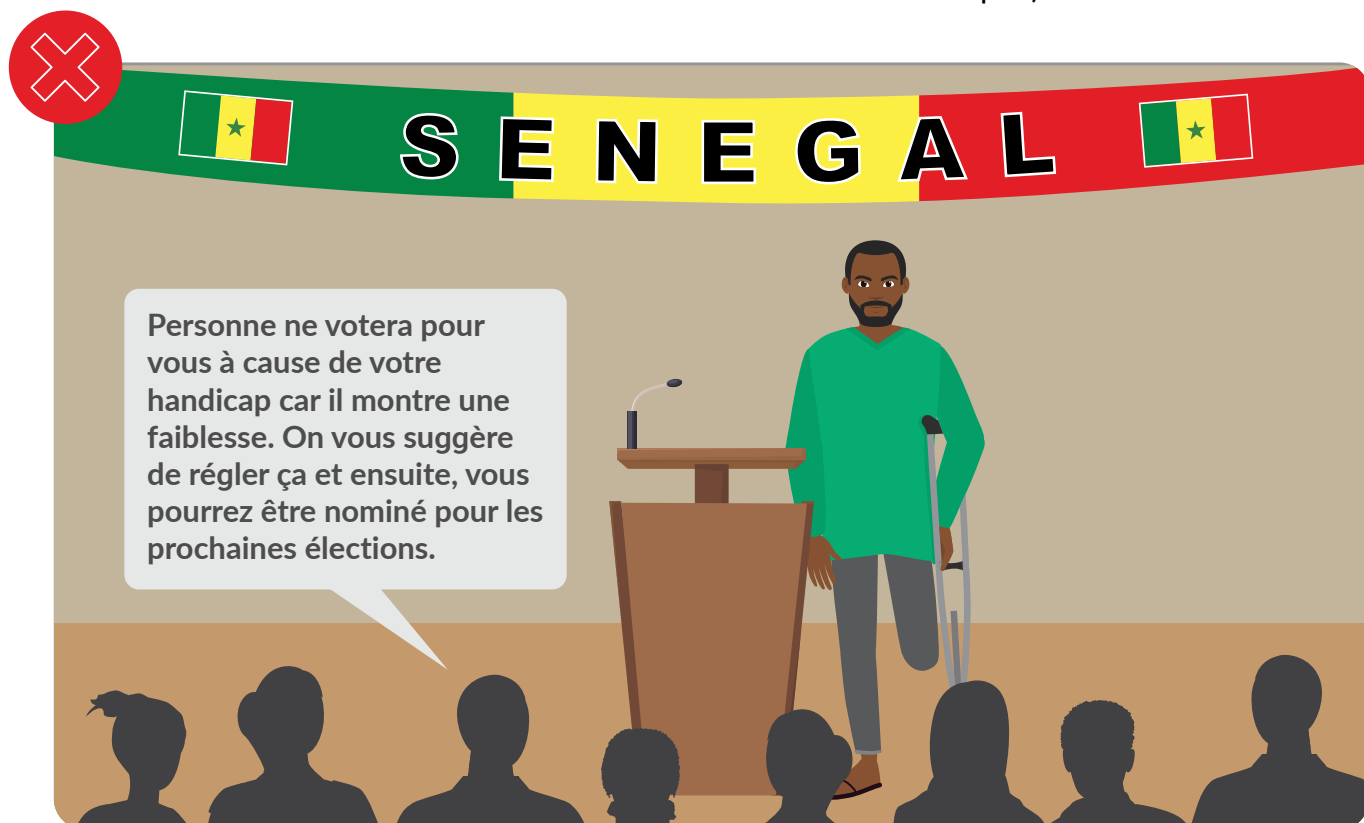


### Approche médicale du handicap

Cette approche se concentre sur l'individu ; le handicap est perçu comme un problème de santé et personnel. Elle repose sur l'idée que la personne présente une anomalie et qu'elle doit par conséquent être « soignée » ou

« réparée », et que les efforts visant à soutenir la personne doivent être concentrés sur la recherche d'un remède.

- Les personnes en situation de handicap ont un rôle passif - les experts médicaux décident pour elles.
- La personne est considérée comme un-e patient-e qui a besoin d'un diagnostic et d'une intervention médicale pour la soigner et ensuite l'intégrer dans la société.
- Aucune reconnaissance des obstacles sociaux ou environnementaux.
- Les personnes en situation de handicap ont peu, voire aucun droit.
- Les services spécialisés, la ségrégation et l'institutionnalisation, l'exclusion des services médicaux général (et des services éducatifs/d'emploi)



<sup>1</sup> Cette activité a été adaptée de Sightsavers (2024) Informed Choices, Bodily Autonomy and Reproductive Justice. Women's Integrated Sexual Health



## Approche du handicap axée sur la charité

Cette approche cible les personnes identifiées en fonction de leur handicap et les définit comme des victimes ou des objets de pitié. Avec cette approche, les personnes en situation de handicap sont perçues comme des bénéficiaires passif-ve-s de services, nécessitant des soins caritatifs.

- Les personnes en situation de handicap sont perçues comme vivant une situation tragique ou étant “malheureuses”, “dépendantes” ou “impuissantes”.
- Elles n’ont pas voix au chapitre dans les décisions qui concernent leur vie et on part du principe qu’elles ne peuvent pas contribuer à la vie de la société ou subvenir à leurs propres besoins.

- Leur handicap est une « souffrance », par conséquent nous considérons qu’elles sont courageuses et qu’elles sont sources d’inspiration pour se battre toute leur vie avec ce handicap.
- Les personnes en situation de handicap sont considérées et traitées comme un groupe distinct ; elles bénéficient d’une assistance, de services ou d’un soutien apportés par des organisations spécialisées et cette aide est considérée comme un acte de « gentillesse » et non comme un droit.





## Approche sociale du handicap

Cette approche dominante promue aujourd'hui a commencé dans les années 1970 et elle a évolué pour répondre au mécontentement des personnes en situation de handicap qui ne voulaient pas être traitées comme des cas liés à la « charité » ou à des « questions médicales ». L'approche sociale du handicap se concentre sur les obstacles sociaux qui causent le handicap et excluent les populations. Cette approche met l'accent sur le fait que ce n'est pas le handicap qui empêche une personne de participer à la vie de la société, mais les obstacles inhérents aux attitudes, aux environnements, aux politiques et aux pratiques. Cette approche cible par conséquent l'élimination des obstacles au lieu de chercher à « réparer » la personne.

Dans le cadre de cette approche, les obstacles qui empêchent les personnes qui vivent avec un handicap de participer à la vie de la société comprennent les éléments suivants (mais ne s'y limitent pas) :

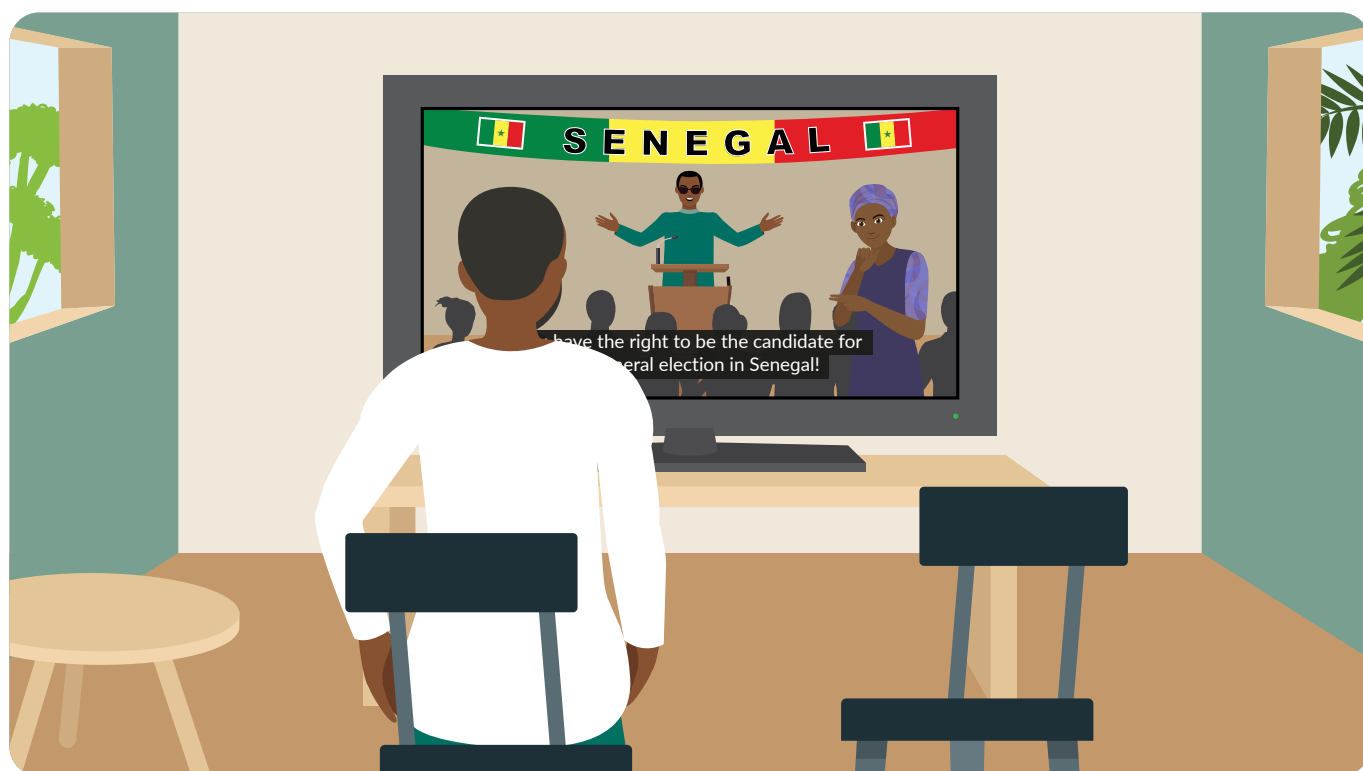
- Leurs droits ne sont pas reconnus de la même façon que ceux des personnes qui ne sont pas en situation de handicap.
- Les personnes en situation de handicap sont l'objet d'une stigmatisation et d'une discrimination en raison de leur handicap.

Dans le cadre de cette approche, nous ne nous concentrons pas sur le fait que la personne ne puisse pas marcher, mais plutôt sur l'inaccessibilité des immeubles. Nous nous concentrons sur les obstacles auxquels les personnes en situation de handicap sont confrontées et la manière de les surmonter.

Par conséquent, nous concentrons nos efforts sur la réduction de ces obstacles.

Le but recherché n'est pas la mise en place de services spécialisés, mais plutôt de développer une approche inclusive à l'égard des personnes en situation de handicap.

Cette approche constitue le fondement de la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies.



## Approche du handicap axée sur les droits humains

À l'instar de l'approche sociale, elle met l'accent sur le fait que la société doit évoluer. Cette approche du handicap qui est axée sur les droits humains s'appuie notamment sur le principe selon lequel les personnes en situation de handicap font partie intégrante de la société humaine et de ses cultures diverses. Elle insiste sur l'idée que tous les êtres humains ont des droits et que tous

les droits s'appliquent aux êtres humains, et par conséquent l'exclusion de ces services constitue une violation des droits humains d'une personne. Elle met en évidence le fait que les traitements forcés, les admissions ou les procédures contraintes en milieu de soins ou dans les communautés sont des violations des droits humains d'une personne.

Elle met l'accent sur le fait que les personnes en situation de handicap ont des droits et sont décisionnaires dans leur propre vie.



## Visibilité dans les médias des personnes handicapées

Insister sur le fait que les médias ne communiquent jamais ou très rarement sur la situation des personnes handicapées, sur leurs besoins, leurs métiers, leurs exploits sportifs...

Quant à leur visibilité dans les médias sous l'angle de la normalité pour juste les inclure dans la banale réalité de la société sénégalaise, leur présence est quasiment nulle.

- Dans les publicités, les personnes handicapées sont rarement représentées
- Idem avec les médias : radio, cinéma ou télévision
- Aucune visibilité du handicap dans une communication où le message délivré concerne une autre problématique permettant de montrer la personne handicapée en tant qu'humain et non en tant qu'handicapée

## La Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)



Expliquer ensuite en quoi consiste la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Les facilitateurs doivent faire comprendre que la CDPH n'est pas là pour changer les droits des uns ou des autres ni pour en créer de nouveaux mais pour :

- Défendre les droits des personnes handicapées existant déjà tout en prenant en compte leurs besoins et leur situation sociale actuelle.
- Garantir les droits humains de toute personne handicapée en interdisant notamment leur discrimination dans tous les domaines de la vie.
- Rappeler que l'État du Sénégal a ratifié cette convention internationale relative aux droits des personnes handicapées par la loi no 2009-30 du 2 décembre 2009. Par cette ratification, la convention est devenue un élément de l'ordonnancement juridique interne du Sénégal où elle a acquis une autorité supérieure à celle des lois, conformément à l'article 98 de la Constitution. Dès lors, comme la Constitution, la loi et les règlements, la convention fait désormais partie du corpus juridique national que les organes de l'État ont l'obligation d'appliquer.

Avec les participants comparer les notions de déficience et de handicap pour bien faire la distinction.

**Pour rappel :** lorsqu'un diagnostic est posé, on constate une déficience, selon les normes de la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé – éditée par l'OMS en 2001. Le handicap pour la personne et sa famille n'est en réalité que la conséquence sociale de la déficience. La gravité du handicap dépendra donc en grande partie de la capacité de la société à le réduire, à l'aider ou à le soulager. La déficience correspond donc au diagnostic lié à l'incapacité physique ou mentale tandis que le handicap correspond à la difficulté à s'inscrire au sein de la société qui l'environne.

Le but ici est de ne plus voir le handicap comme une fatalité, perspective beaucoup trop répandue par la personne déficiente, sa famille, le monde professionnel et la société en général.

## L'évolution du handicap dans le monde et au Sénégal

- Revenir sur la perception des personnes handicapées dans le monde et au Sénégal, voir les différents modèles de handicap. Il s'agit notamment de voir comment elles sont perçues et leurs conditions de vie à l'échelle du monde d'un point de vue **caritatif, médical, social**.
- Ensuite, il faut que les facilitateurs se penchent plus précisément sur la situation des personnes handicapées au Sénégal, d'après l'ABD. (signifiant en français : Âgés, Aveugles et Handicapés).
- Elles sont très fortement dépréciées pour des raisons de croyances religieuses, mystiques et culturelles fausses qui se perpétuent de génération en génération. Ces idées sont donc profondément ancrées dans la société sénégalaise. Cela mène trop souvent ces personnes handicapées à être rejetées par tous, familles y comprises.  
(Voir plus en détails dans le paragraphe 4)
- Rejetées hors de toutes les activités sociales, culturelles, religieuses, économiques et familiales, ces personnes handicapées n'ont d'autres choix que de faire la mendicité.

- Double peine puisqu'en plus de vivre avec un handicap, elles souffrent d'une extrême pauvreté qui renforce leur grande fragilité.
- Sachant qu'au Sénégal, **59 personnes sur 1 000** vivent en situation de handicap, on a donc **plus de 800 000** personnes discriminées et marginalisées sur une population globale d'environ 18 000 000 d'habitants.

Avec les participants, comparer les notions de déficience et de handicap pour bien faire le distinguo.

Appuyer sur le fait que les situations de handicap sont nombreuses et restent un problème majeur qui concerne le droit à la dignité, aux soins, à l'éducation, au marché du travail et à la parole citoyenne. Il est donc nécessaire de continuer les efforts visant à l'amélioration du comportement de la société sénégalaise vis à vis du handicap.



Ne pas hésiter à laisser les participants échanger leurs points de vue. Ajouter que le handicap trouve son explication du côté de la science afin qu'ils comprennent qu'il ne s'agit pas d'un mauvais sort ou d'une punition divine méritée.

## Les obstacles à l'inclusion des personnes handicapées :

### Religion et mythes :

Au Sénégal, les liens sociaux et culturels sont emplis de mythes et de croyances religieuses où une interdépendance existe entre les humains, les djinns, les ancêtres et Dieu. Beaucoup de sénégalais pensent que les personnes handicapées appartiennent à un monde hybride à la fois terrestre et dans l'au-delà. Cela engendre des comportements contradictoires. Il y a à la fois un rejet de la société sénégalaise qui cherche à se protéger du danger et de l'impureté que ces personnes handicapées représentent à leurs yeux, tout en espérant obtenir la bénédiction divine en leur faisant l'aumône ou en ayant même des rapports sexuels - débouchant souvent sur des viols - avec notamment les femmes albinos. En effet, celles-ci sont vues comme le pont entre les hommes et Dieu.



Faire interagir les participants sur ces barrières qui tiennent à l'écart les personnes handicapées. Les diviser en quatre groupes : barrières sociales, barrières de communication, barrières institutionnelles et barrières physiques.

De cette façon, les participants trouveront d'autres cas où les personnes handicapées sont désavantagées dans la vie courante, citoyenne ou médicale ; ils comprendront alors d'autant mieux l'injustice que les personnes handicapées subissent.

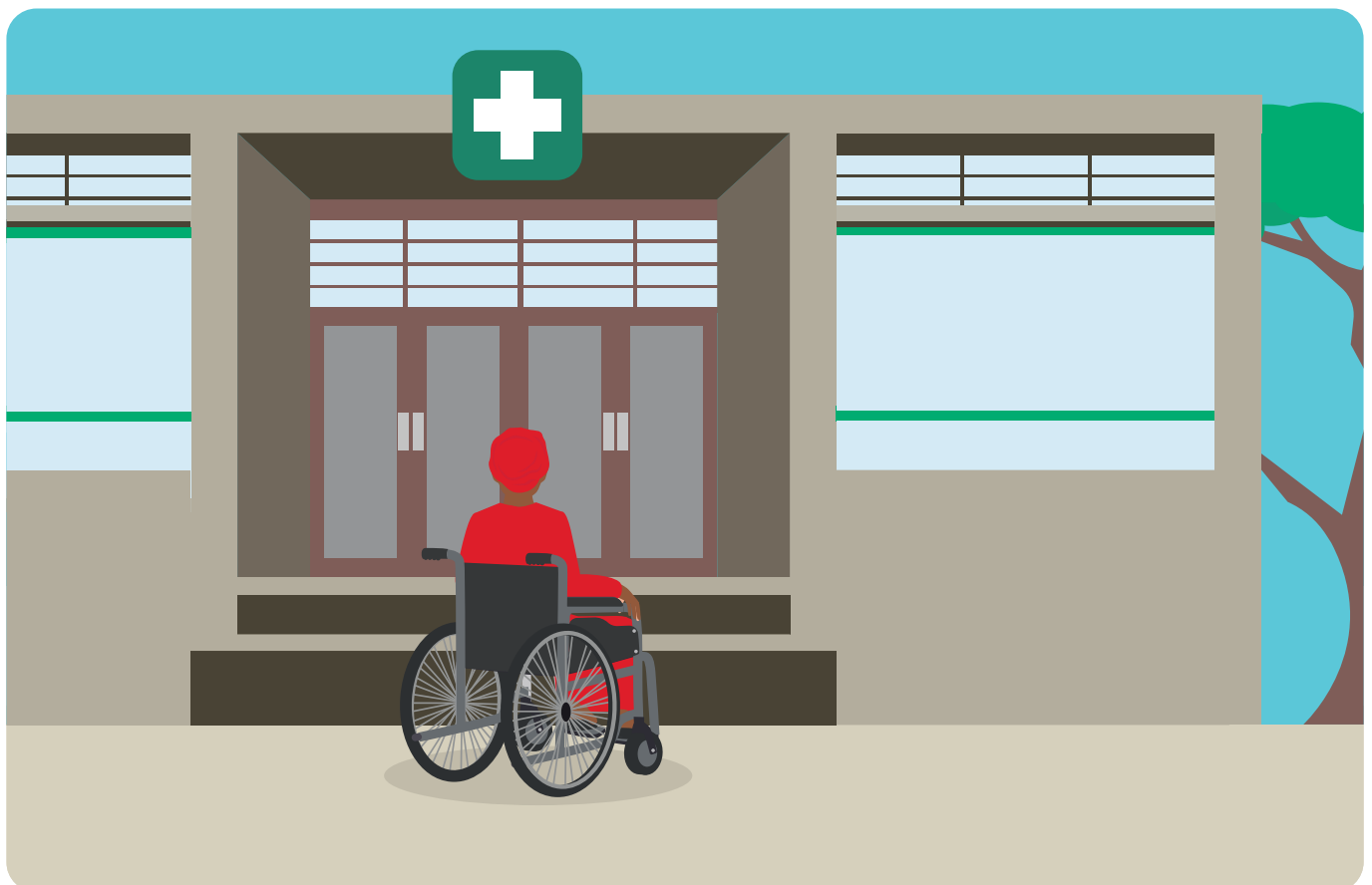
## Intérêts politique, sanitaire et économique trop limités

Les facilitateurs doivent souligner les effets négatif du manque d'investissement des politiques envers les besoins des personnes handicapées car en étant écartées de la vie sociale, elles ont un accès limité aux droits civiques comme le vote ou la parole pour faire entendre leurs besoins. Ainsi, politiquement discrètes et n'ayant pas souvent accès aux urnes, les politiques ne considèrent pas les personnes handicapées comme une tranche de la population à prendre sérieusement en compte ; ils ne mettent donc rien en place en matière d'accès dans les lieux de santé, d'éducation ou de prise de décision.

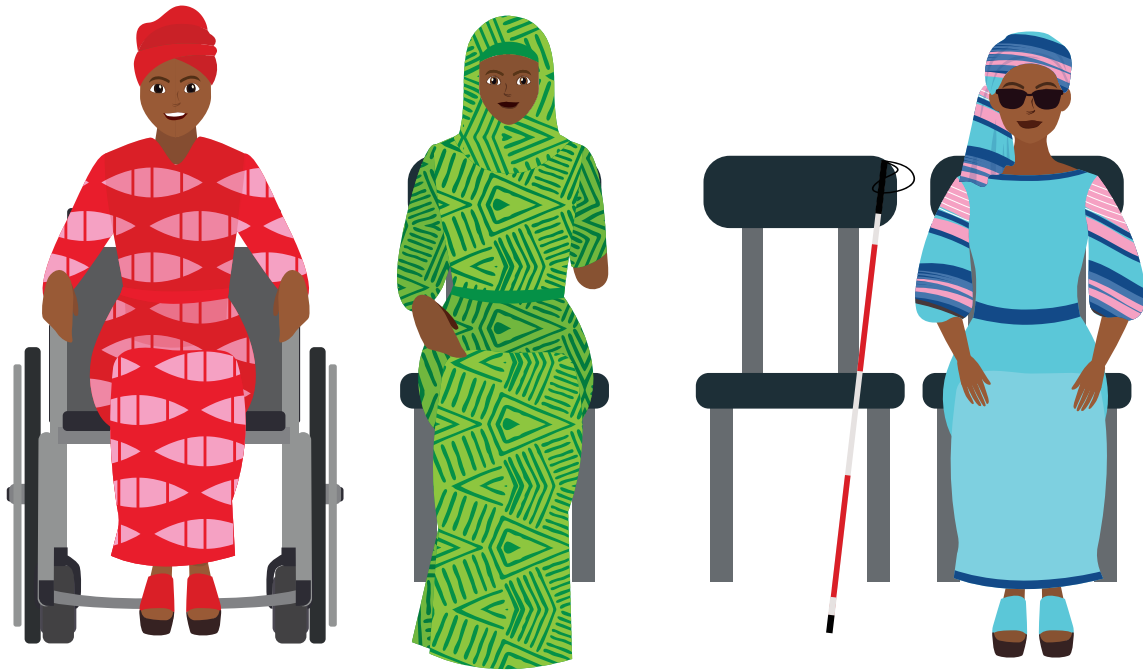
**Ex :** beaucoup de personnes à mobilité réduite ne peuvent pas entrer dans un établissement hospitalier/une école/une administration/un lieu de vote avec des escaliers s'il n'y a pas de rampe d'accès pour fauteuils roulants ni monter les étages s'il n'y a pas d'ascenseur.

La formation des agents de santé ne prend pas assez en compte les patients atteints d'un handicap. Devant ce type de patients, ils ne savent pas toujours comment traiter leurs besoins spécifiques. Parfois même, les agents de santé décident à leur place du traitement et des soins à leur prodiguer sans s'intéresser à leurs volontés, ni écouter leurs interrogations ou leurs craintes.

**Ex :** manque d'assistance humaine pour permettre à une personne d'entrer ou de sortir d'un lieu public, le manque d'interprètes du langage des signes, les informations écrites non accessibles aux aveugles, les informations orales non accessibles aux sourds...



## Inégalité de genre



Les facilitateurs doivent éveiller les consciences des participants sur la situation encore plus discriminante des filles et des femmes sénégalaises.

En effet, d'après le Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées les obstacles concernant plus spécifiquement les filles et les femmes sont particulièrement graves. Le plus souvent, elles font face à des désavantages sociaux, culturels et économiques encore plus importants qui réduisent d'autant plus leurs chances de surmonter leur handicap ou de participer à la vie sociale. Double discrimination des sénégalaises handicapées.

Elles subissent aussi beaucoup plus de harcèlement sexuel et de viols.

**Ex :** Le journal Jeune Afrique rapportait dans un article consacré aux aprioris sur les albinos ceci : « **Au Sénégal, plusieurs dizaines de femmes albinos se font violer tous les ans. Une croyance veut que cela soigne le sida.** » (BLUM Elena, 25/03/2015, art.cit)



C'est malheureusement le cas au Sénégal où par ailleurs, le taux de femmes présentes à l'Assemblée nationale au cours des trois dernières décennies a varié entre 10 et 20%. Étant ainsi sous-représentées dans les assemblées politiques, elles sont d'autant moins soutenues.

# Deuxième partie : communiquer sur la façon d'améliorer les comportements et de mieux inclure les personnes handicapées

## Le pouvoir négatif ou positif du langage et de la communication

1. Les facilitateurs introduisent la notion de respect à travers le choix des bons mots pour s'adresser aux personnes handicapées. Expliquer qu'au Sénégal il est courant d'utiliser des termes péjoratifs à l'encontre des personnes handicapées. Parmi ces personnes contraintes à la mendicité, certaines ont même témoigné avoir été insultées du simple fait d'être albinos ou handicapées.
  2. Pour sensibiliser les participants à leurs rôles éducatifs dans la communauté, les facilitateurs demandent aux participants de réfléchir à des exemples de qualificatifs sénégalais offensants ou insultants envers ces personnes (en français ou en langue régionale). Les faire aussi débattre sur ce qu'ils pensent au fond d'eux de ces comportements agressifs, moqueurs ou irrespectueux. Leur demander si en tant que leaders, leur rôle est d'accepter cette
1. ségrégation de certains membres de leur communauté. Ne sont-ils pas au contraire les sages qui doivent inspirer le respect de tous et la cohésion du groupe ?
  2. Expliquer que, même sans utiliser des expressions péjoratives, ne déterminer la personne que par son handicap, c'est la réduire à n'être qu'une handicapée et donc la rabaisser.
  3. Les facilitateurs doivent présenter la lexicologie à adopter pour établir le respect et la confiance en s'adressant à un sénégalais handicapé. Ils doivent expliquer ce qu'il faut dire, ne pas dire, à la fois en français et dans la langue locale.
  4. Les facilitateurs doivent expliquer que le changement de comportement passe aussi par l'écoute et les souhaits des personnes handicapées. Il est donc important, dès la première rencontre, de leur demander quelle est l'appellation qu'elles préfèrent quand on les désigne. Et surtout, il faut lui demander son prénom et l'appeler ensuite par son prénom !





## Exemples de la bonne terminologie à connaître

- Personne atteinte de cécité, personne aveugle, personne malvoyante
- Personne ayant une déficience visuelle
- Personne atteinte de surdit , personne malentendante
- Personne utilisant un fauteuil roulant
- Personne atteinte de paralysie c r brale
- Personne atteinte d'autisme, personne avec le spectre de l'autisme
- Personne avec une incapacit  physique
- Personne avec une incapacit  mentale, personne avec une d ficience cognitive, personne atteinte du syndrome de Down
- Personne de petite stature, personne atteinte de nanisme
- Personne atteinte de dyslexie
- Personne avec une maladie chronique



Exemples des expressions   bannir : l'aveugle, le sourd, le malade mental, le muet, le nain, le retard , l'idiot, le mongolien, le fou, l'autiste

## Activité : Le jeu de la vie

Les facilitateur-trice-s répartissent les participant-e-s au sein de cinq petits groupes et les invitent à participer à une activité dénommée le jeu de la vie.

Attribuez à chaque groupe un profil de personnage parmi ceux ci-dessus, en expliquant qu'ils devront s'identifier à leur personnage pendant l'activité suivante.



Inviter les participants à débattre de ce qui empêcherait une personne aveugle de s'exprimer sur un podcast, à un homme utilisant une chaise roulante de se produire sur une scène publique, à un malentendant d'utiliser les réseaux sociaux sur un téléphone portable.

# Fatou

## Profil d'identité

Mbour



Femme



Aveugle



Ville urbaine



Famille en dessous  
du seuil de pauvreté

# Mamadou

## Profil d'identité

Diakhao



Homme



Sourd



Localité rurale



La famille a un  
revenu faible

# Mariama

Profil d'identité

Touba



Femme



Pas de handicap



Ville urbaine



La famille est en dessous  
du seuil de pauvreté

# Cheik

## Profil d'identité

Dakar



Homme



Né sans jambes



Ville urbaine



Famille est riche

# Astou

## Profil d'identité

Dangalma



Femme



Handicap intellectuel



Village rural



La famille a un  
revenu moyen

Inviter chaque groupe à sélectionner un-e volontaire qui incarnera le personnage spécifique pendant l'activité. Il est ensuite demandé aux volontaires de se mettre en ligne côte à côte au milieu de la salle et de regarder dans la même direction.

Les facilitateur-trice-s expliquent qu'ils/elles vont lire l'histoire d'une vie et faire parcourir aux personnages une trajectoire allant de la naissance à la vieillesse. À chaque événement important de la vie, chaque groupe devra réfléchir à la manière dont son personnage sera impacté, et disposera de quelques secondes pour évoquer et identifier des obstacles que leur personnage pourrait rencontrer.

Les facilitateur-trice-s insistent sur le fait que les membres du groupe doivent se concentrer sur ce qui, d'après eux/elles, correspond à la réalité de la situation de ces individus et pas ce qui, d'après eux/elles, devrait être moralement correct ou le scénario idéal.

En fonction du consensus au sein de leurs groupes respectifs, à chaque événement de la vie, les volontaires devront faire un pas en avant pour une expérience positive ou réussie ou un pas en arrière pour une expérience négative ou infructueuse.

Les facilitateur-trice-s expliquent que les volontaires ne sont pas autorisé-e-s à participer à la discussion. Leur rôle consiste simplement à suivre les instructions des membres de leurs groupes.

Les facilitateur-trice-s demandent si quelqu'un a des questions et veillent à ce tout le monde soit prêt pour commencer l'activité. Une fois que tout le monde est prêt, les facilitateur-trice-s gardent le silence pendant quelques instants pour permettre aux participant-e-s de se concentrer et de commencer l'activité dans la bonne humeur.

Avec une voix douce et calme, un-e des facilitateur-trice-s commence à lire l'histoire suivante.

## Histoire du jeu de la vie

1. Par une belle journée, après une longue attente de neuf mois, votre personnage est venu au monde. Comment votre famille se sent-elle quand elle voit qui vous êtes ? Pensez à leurs réactions et déplacez-vous.
2. Une organisation internationale dirige des camps de vaccination pour les enfants dans la région. Quelle est la probabilité que vous soyez pris-e en charge dans ces camps ? Pensez aux obstacles et déplacez-vous.
3. Maintenant, vous êtes un peu plus âgé-e. La plupart des enfants de votre âge fréquentent l'école où ils/elles bénéficient d'un contrôle de la vue avec l'appui d'un hôpital local. Quelle est la probabilité que vous soyez dépisté-e à l'école ? Pensez aux obstacles et déplacez-vous.
4. Vous êtes maintenant un-e adolescent-e. Les organisations locales mènent des campagnes de sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive dans les clubs sociaux et sportifs. Quelle est la probabilité que vous soyez touché-e par ces messages ? Pensez aux obstacles et déplacez-vous.
5. Vous êtes maintenant âgé(e) de 20 ans. Vous souhaitez gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de votre famille et pour soutenir votre communauté. Vous cherchez un emploi dans une organisation de la société civile (OSC). Pensez-vous qu'il sera facile pour vous de trouver un emploi ? Pensez aux obstacles et déplacez-vous.
6. Tout le monde dans votre groupe d'âge se marie et prévoit d'avoir des bébés. Pourrez-vous le faire facilement ? Pensez aux obstacles et déplacez-vous.

1. Grâce au programme d'une radio locale, les familles de votre communauté apprennent qu'une élection locale est prévue le mois prochain. Pensez-vous que vous entendrez vous aussi ce message radiophonique ? Pensez aux obstacles et déplacez-vous.
2. À présent, vous avez une quarantaine d'années. Votre conscience de citoyen vous pousse à vous investir davantage en politique pour défendre votre communauté. Vous décidez de vous présenter comme candidat à une élection au conseil local. Pensez-vous avoir les moyens et le soutien nécessaires pour y parvenir ? Pensez à tous les obstacles et déplacez-vous.
3. Si vous parveniez à lancer votre campagne, celle-ci serait-elle bien accueillie par le public ? Pourquoi ? Pensez aux obstacles et déplacez-vous.
4. Et si vous étiez élu(e), seriez-vous vraiment en mesure de participer pleinement aux réunions du conseil local? Pensez à tous les obstacles et déplacez-vous.
5. D'autres élu(e)s du conseil local obtiennent des informations secrètes sur des projets à venir qui auront des répercussions sur votre communauté. Des instances supérieures leur prodiguent aussi des conseils avisés. Pensez-vous que vous bénéficierez aussi de ces aides et informations ? Pensez aux obstacles et déplacez-vous.
6. Vos supérieurs hiérarchiques vous informent une fois sur place qu'à cause de la situation chaotique du pays, les nouvelles élections qui devaient se tenir aujourd'hui sont reportées de plusieurs semaines. Quelle est la probabilité que vous puissiez revenir le jour J. Pensez aux obstacles et déplacez-vous

À la fin de cette activité, il est probable que les volontaires qui incarnent les différents personnages se trouvent à différents endroits

de la salle : certain-e-s d'entre eux-elles auront beaucoup progressé, tandis que d'autres pourraient être près du point de départ - voire derrière.

Les facilitateur-trice-s invitent les volontaires à rester où ils/elles se trouvent dans la salle, à observer la position des autres personnages et à réfléchir sur l'exercice qu'ils/elles viennent de faire. Les facilitateur-trice-s peuvent poser les questions suivantes - en commençant par le personnage qui est le plus en retard :

- Qu'avez-vous ressenti?
- Étiez-vous d'accord avec les décisions prises pour vous ?
- Auriez-vous fait des choix différents ?

Étant donné que les volontaires n'ont pas été en mesure d'influencer leurs propres vies et sachant qu'ils/elles ont dû suivre les instructions du groupe, ils/elles sont susceptibles d'exprimer leur frustration. Les facilitateur-trice-s expliquent que le slogan du mouvement pour les droits des personnes en situation de handicap est « Rien sur nous sans nous » et ils/elles soulignent l'importance de la participation des personnes en situation de handicap dans les décisions qui ont un impact sur elles.

Les facilitateurs/trices invitent les participant-e-s à faire part de leurs réflexions. Dans le cadre de cette réflexion, les facilitateur-trice-s signalent les dynamiques spécifiques liées à l'intersection du handicap, du genre et du statut socioéconomique. Par exemple :

- Pourquoi un certain personnage est-il resté derrière ?
- Est-ce que c'était à cause de son handicap ?
- Le genre a-t-il joué un rôle ?
- Qu'en est-il de leur niveau de richesse ou de pauvreté ?

À la fin de la réflexion de groupe, les facilitateur-trice-s rappellent aux participant-e-s qu'il s'agissait seulement d'un exercice, les résultats de l'activité s'appuient sur les hypothèses formulées par chaque groupe et ils ne sont pas représentatifs des expériences réelles de l'ensemble des personnes en situation de handicap. Ainsi, toutes les personnes qui présentent des caractéristiques similaires à celles des personnages ne connaîtront pas forcément les mêmes résultats et ne rencontreront pas les mêmes obstacles au cours de leurs vies.

Le but de l'activité était juste de permettre aux participant-e-s de réfléchir sur les obstacles potentiels rencontrés par les personnes en situation de handicap dans l'accès aux soins - et l'interaction de différentes identités et de facteurs individuels.

Les facilitateur-trice-s terminent l'activité en remerciant l'ensemble des participant-e-s et en les invitant à rejoindre leur place.



**Ne jamais oublier !** L'atelier doit être interactif en encourageant les questions, les échanges et le partage des expériences. Les mises en situation sont particulièrement efficaces pour engager les participants et favoriser une prise de conscience profonde.

## Réflexions finales

---

Avant de conclure, faites un tour de table en demandant à chaque participant ce qu'il a appris au cours de cette formation. Demandez aussi à chacun quelles sont les actions qu'ils comptent entreprendre en fonction de ce qu'il a appris grâce à vous. Par exemple : quels messages passera-t-il auprès de son public et avec l'aide de quel(s) support(s) ?

En partageant ainsi tous ensemble leurs idées, ils vont pouvoir s'inspirer les uns les autres tout en créant une émulation bénéfique et enthousiaste qui servira d'autant plus cette campagne de sensibilisation à l'inclusion des personnes handicapées.

# Conclusion générale

---

Inviter les participants à réfléchir aux objectifs de formation présentés au début de l'atelier en leur demandant s'ils estiment que ces objectifs ont été atteints. Leur demander de réfléchir aux apprentissages qu'ils ont tirés de cette formation, puis d'énumérer les deux choses qui les ont le plus marqués au cours de cet atelier.

Remercier les participants pour leur engagement actif durant cet atelier et leur demander s'ils ont des questions ou des commentaires finaux. Avant de les quitter, répéter leur qu'ils ont un rôle majeur à jouer dans cette campagne de sensibilisation.





Tous uniques

tous extraordinaires



**Government  
of Ireland**  
International  
Development  
Programme

